

AVIS PUBLIC

DEMANDE D'USAGE CONDITIONNEL

AVIS public est par la présente donné, par la soussignée, qu'à sa séance ordinaire du 4 juillet 2023 à 19 h 30, en la salle du conseil de l'hôtel de ville situé au 220, place Municipale, le conseil municipal de la Ville de Cowansville statuera sur la demande d'usage conditionnel concernant le règlement numéro 1858 relatif aux usages conditionnels, à savoir :

- Demande numéro 2023-051 ayant pour objet de permettre pour l'immeuble portant le numéro de lot 3 356 907 du cadastre du Québec, circonscription foncière Missisquoi, sis au 109-111 rue William que l'usage « Centre d'apprentissage libre et de soutien d'école à la maison » de la catégorie « C54 - Service d'activités éducatives intérieures » soit autorisé dans la zone Rb-6.

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil municipal lors de ladite séance relativement à ces demandes.

Le présent avis est donné conformément à l'article 145.6 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ c.A-19.1).

Donné à Cowansville, ce 7 juin 2023.



La greffière,
Julie Lamarche, OMA